

COMMUNIQUÉ DU MINISTÈRE PUBLIC

Le Ministère public ouvre une instruction à la suite du décès d'un détenu à Lausanne

Un homme détenu dans la zone carcérale de l'Hôtel de Police de Lausanne, a été transféré au CHUV dans un état grave lundi 3 novembre 2025. Il y est décédé aux soins intensifs dans la nuit du mercredi 9 décembre. Une instruction pénale a été ouverte par le Ministère public afin de déterminer les circonstances du décès.

Lundi 3 novembre 2025, le Ministère public a été informé par la Police municipale de Lausanne qu'un détenu de la zone carcérale de l'Hôtel de Police, a été transféré au Centre hospitalier universitaire vaudois, avec un pronostic vital engagé, après qu'un gardien aurait remarqué à 12h15 qu'il respirait dans sa cellule de manière anormale.

Placé aux soins intensifs depuis lors, son décès a été constaté le 9 décembre 2025 à 22h25. Ses proches en ont été avisés.

La Division affaires spéciales du Ministère public a ouvert une instruction pénale dès l'annonce du cas début novembre, afin d'établir le déroulement des faits à l'Hôtel de Police et déterminer les causes du décès. Les investigations ont été confiées au Département d'investigations spéciales policières (DISPO), afin notamment d'auditionner, en qualité de personnes appelées à donner de renseignements, le personnel de la zone carcérale présent lors de cet événement.

Les premiers examens externes réalisés durant le séjour hospitalier du prévenu n'ont révélé aucun signe de violence. L'autopsie du corps du défunt par le Centre universitaire de médecine légale a été ordonnée. L'instruction se poursuit et aucune autre information ne sera communiquée à ce stade.

La victime, née en 1985, de nationalité algérienne et sans domicile connu en Suisse, était prévenue dans une procédure pénale en lien avec un cambriolage intervenu dans la nuit du 18 au 19 octobre 2025 dans un garage de St-Prex. Elle avait été incarcérée à cette date et placée sous le régime de la détention provisoire, au bénéfice de la présomption d'innocence.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 10 décembre 2025

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

Vincent Derouand, responsable de la communication, Ministère public,
[communication.mp\(at\)vd.ch](mailto:communication.mp(at)vd.ch)